



Avis révisé d'audience publique

Le 16 mars 2018

Réf. 2018-H-03

Révision 1

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce le lieu pour la Partie 2 de l'audience publique afin d'examiner une demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) concernant le renouvellement, pour une période de dix ans, de son permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire de puissance pour la centrale nucléaire de Pickering. La centrale est située à Pickering (Ontario).

Le permis en vigueur, qui vient à échéance le 31 août 2018, autorise OPG à exploiter la centrale nucléaire de Pickering qui comprend huit réacteurs nucléaires et l'équipement connexe. Six des huit réacteurs sont en exploitation et deux sont en stockage sûr. OPG a indiqué qu'elle compte cesser toutes les activités commerciales à Pickering le 31 décembre 2024.

Date (Partie 1) : Le 4 avril 2018
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

Date (Partie 2) : Du 26 au 28 juin 2018
Lieu : **Église Hope Fellowship, 1685, rue Bloor, Courtice (Ontario)**
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera disponible sur le site pendant 90 jours.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission pour en arriver à une décision sont invités à présenter des commentaires sur la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le **7 mai 2018**, au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Tous les mémoires seront mis à la disposition du public sur le site Web de la CCSN. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour

relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Le mémoire d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de la Partie 1 de l'audience sont maintenant disponibles [en ligne](#) ou sur demande auprès du Secrétariat aux coordonnées ci-dessous. Des renseignements supplémentaires au sujet de cette audience et du processus d'audiences publiques de la Commission se trouvent sur le site Web de la CCSN.

Pour en savoir plus :

Agente principale du tribunal, Secrétariat
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Télééc. : 613-995-5086
Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca
Site Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)